

CHARTRE DE LA SECTION SPORTIVE APPN COLLEGE

Cette chartre rend concret pour l'élève et sa famille les objectifs de formation dispensés dans le cadre de la section APPN.

Cette chartre signifie le contrat éducatif et technique passé entre le Collège Gaston Fébus (administration/enseignants/entraîneur sportif) et l'élève inscrit à la section APPN

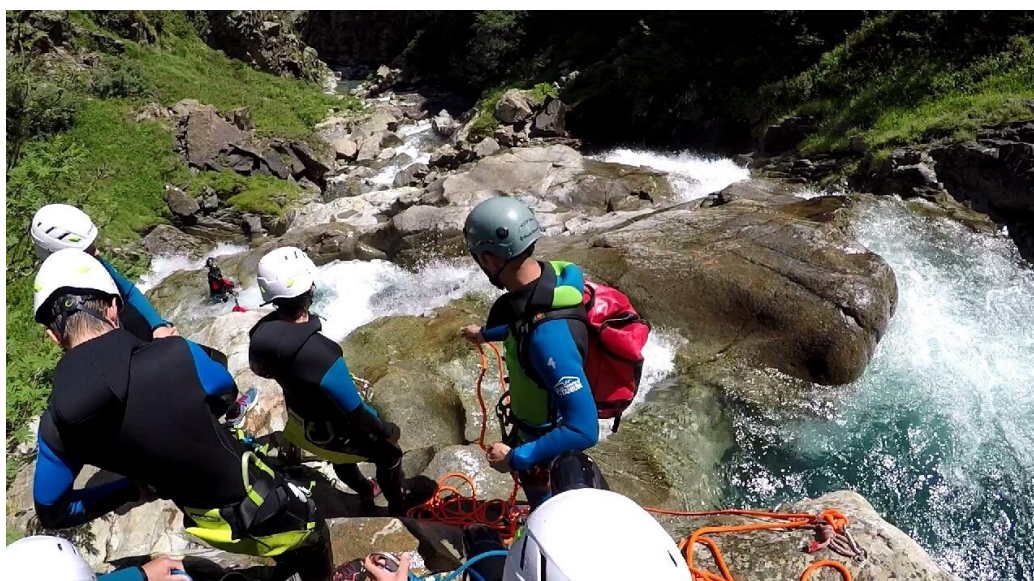
LES VALEURS QUI REUNISSENT LES MEMBRES DE LA SECTION APPN

LOYAUTÉ et **POLITESSE**: envers le professeur, les camarades de la section. Respect des engagements pris dans les projets développés par la section ; Respect des chaînes de décision et d'organisation. **Dire BONJOUR et MERCI à propos.** *Les activités de la section APPN ne relèvent pas de la CONSOMMATION. Elles sont des leviers d'EDUCATION pour s'élever au meilleur niveau de moralité.*

PERFORMANCE : atteinte d'un niveau significatif de compétences dans les activités support, passages de brevets/passeports techniques. L'élève s'engage ici à tout mettre en œuvre, conjointement à cours dispensés par l'entraîneur, pour dépasser le stade de DÉBUTANT dans les activités qu'il découvre et pratique. *L'essentiel n'est pas que de PARTICIPER (c'est le minimum demandé), il s'agit ici de PERFORMER soit s'élever au meilleur niveau de ses potentialités.*

EXEMPLARITÉ : l'élève s'investit dans la vie de l'établissement, co-encadrement de classes, disponibilité sur des manifestations visant la promotion des activités de pleine nature où l'engagement citoyen. **Aucun avertissement TRAVAIL ou COMPORTEMENT lors des conseils de classe n'est toléré.** *Il s'agit ici de s'élever au meilleur niveau de sa scolarité.*

Un manquement avéré et notifié à une de ces valeurs entraîne une exclusion immédiate de la section APPN



LES OBJECTIFS DE FORMATION

MODULE 1 : Validé en fin de P1 :

Etre capable de réaliser un sur-place de 30" à 1' :

Etre capable de réaliser une descente/remontée du vélo en roulant:.....

Etre capable de réaliser :.....

Etre capable de faire une descente engagée en sécurité :.....

Etre capable de réaliser un cross country à allure soutenue :.....

Participer à une compétition de VTT (UNSS ou autre) :.....

Passage du BREVET de VÉTÉTISTE



MODULE 2 : Validé en fin de P2 : escalade Bloc et difficulté.

Etre capable de s'équiper correctement :.....

S'encorder / grimper en moulinette / assurer / contre assurer :.....

Grimper en tête avec / sans manœuvre de corde au relais :.....

Réussir des voies en bloc déversant :.....

Grimper avec la maîtrise des techniques gestuelles enseignées :.....

Passage des PASSEPORTS FFME de grimpeur blanc/jaune/orange/vert



MODULE 3 : Validé fin P3 : Raid APPN ,Savoir nager, Course d'orientation
Canyoning

Etre capable de descendre en rappel :.....
Gérer ses émotions, son stress pour agir avec méthode et contrôle de soi :.....
Savoir nager, plonger, sauter depuis un point haut :.....
Etre capable de s'organiser pour gérer une sortie d'un ou plusieurs jours :.....
Etre un coéquipier fiable, sérieux et vaillant :.....
Participer à un projet complexe dans sa mise en œuvre :.....



La validation de ces 3 modules a pour conséquences :

La reconduction de l'athlète dans sa participation à la section lors de l'année suivante.

- le suivi fédéral des formations validées au cours de l'année dans le cadre de la section.

- l'acquisition de bonification lors des vœux d'orientation via la plateforme « PARCOURSUP »

Pour l'équipe de l'option MONTAGNE bi-qualification
Le professeur /entraîneur de la section APPN: R Incardona

L'élève

La famille